

4133454

5 @ 7 LE LABEL

19747

2bis Chemin Neuf – 78240 CHAMBOURCY

Société par actions simplifiée au capital de 80 000€

530 719 350 RCS VERSAILLES

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 2
DECEMBRE 2011**

L'an deux mil onze, le 2 décembre à dix heures trente, les associés de la SAS 5@7 Le Label, au capital de 80.000 € se sont réunis en assemblée générale, sur convocation de Monsieur Dévy Malhéüde.

Les associés ont été convoqués par mail avec demande d'accusé de réception du mail dans lequel figuraient en pièces jointes :

- La convocation
- Le projet de texte des résolutions
- Une procuration de vote

Le commissaire aux comptes a régulièrement été convoqué

Rappel de l'ordre du jour

- . Modification de la date de clôture des comptes de la société
- . Questions diverses
- . Pouvoir pour l'accomplissement les formalités

Feuille de présence

Les associés présents et/ou représentés ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès verbal.

Il est constaté que les associés votants totalisent un nombre de voix suffisant pour que les questions figurant à l'ordre du jour puissent être votées.

Nomination d'un secrétaire de séance

Les associés désignent Madame Martine Carouge en qualité de secrétaire de séance.

Résumé des débats

Le président, Monsieur Dévy Malhéude déclare la séance ouverte

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de modifier la date de clôture du premier exercice social du 31 décembre 2011 au 31 décembre 2012.

L'exercice en cours sera clôturé le 31 décembre 2012.

L'article 30 des statuts sera modifié en conséquence.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

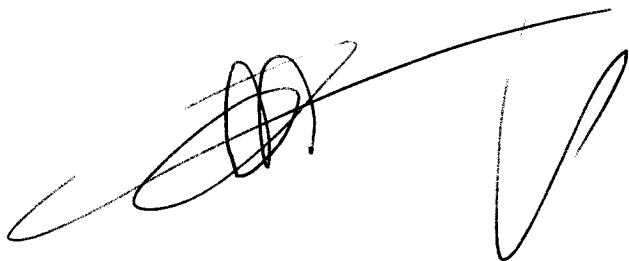
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé après lecture par la Gérante.

Signature du Président et du secrétaire de séance.

The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is more complex, with several loops and a long horizontal stroke extending to the right. The signature on the right is simpler, consisting of a large 'V' shape followed by a vertical line.

5 @ 7 LE LABEL

2bis Chemin Neuf – 78240 CHAMBOURCY

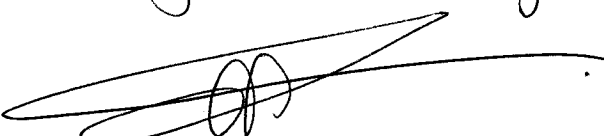
Société par actions simplifiée au capital de 80 000€

530 719 350 RCS VERSAILLES

STATUTS

Statuts mis à jour le 2 décembre 2011

certifie conforme à l'original.



1